

Entente de principe pour la mise en place d'un guichet unique pour les besoins de formations de transfert de compétences et de ressources humaines de Métaux BlackRock inc

Entente de principe

Déposé à M. Jean Rainville, président de BlackRock inc.(MBI) . Par Formation Québec en réseau (FQR) représenté par M. Sylvain Petit Secrétaire-Trésorier

Déposé à Saguenay le 15 juin 2018

Contexte

Dès maintenant, à partir de la planification des travaux, de la mise en œuvre du site d'extraction, de l'usine de concentration, du transport du minerai et de la mise en production de l'usine de traitement, une multitude de besoins de formation de la main-d'œuvre, de transfert de compétence et de ressources humaines surgiront chez Métaux BlackRock inc. (MBI).

Sachant cela, les différentes organisations de formation de la main-d'œuvre sollicitent les dirigeants de l'entreprise pour offrir leurs services.

Face à cela, il serait essentiel de mettre en place un guichet unique qui serait capable de soutenir MBI dans la planification et la mise en œuvre de ses activités de recrutement et de formations, de la main-d'œuvre, peu importe le niveau d'enseignement visé.

Formation Québec en réseau (FQR) www.quebecenreseau.ca/a-propos est en mesure de mettre en place ce type de guichet unique en assumant le leadership auprès des maisons d'enseignement et des partenaires des deux régions concernées.

FQR assume déjà ce type de responsabilité dans des partenariats établis avec de grands donneurs d'ordres, des ministères, des organismes publics ou des PME qui sont actifs dans plusieurs régions du Québec.

Malgré notre champ d'action très éclaté et nos interventions d'envergure, nous avons à cœur de maximiser les retombées dans les organisations qui sont à proximité des clients. Nous désirons développer ou maintenir l'expertise locale pour assurer un service sur mesure personnalisé et efficace.

Un guichet unique pour tous les besoins de formation de MBI?

FQR coordonnera la mise en place, pour ce partenariat, deux bureaux de coordination de la formation et des ressources humaines. Un dans la région Nord-du-Québec et l'autre dans la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui seront hébergés par des maisons d'enseignement de proximité. Un professionnel dans chacun de ces bureaux sera en charge de coordonner les activités de formation, de transfert de compétences ou de ressources humaines. Ce seront des collaborateurs de grande proximité pour MBI.

Les professionnels recevront tous les besoins identifiés par les responsables de MBI et ils pourront aussi collaborer à la planification à court, moyen et long terme des besoins de formations et de main-d'œuvre. Ils pourront aussi contribuer, si c'est le désir de MBI, à la mise en place de projets innovants dans ce secteur de l'économie notamment, par

la mise en place d'une «usine-école», de formation duale (le système dual allemand) ou de transfert de compétences à l'aide du numérique, pour assurer ainsi une main-d'œuvre mieux formée aux besoins spécifiques de MBI et une intégration plus facile pour les nouveaux employés.

Des retombées pour les maisons d'enseignement du Nord-du-Québec, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et des communautés impactées

La première action sera de tracer la carte des compétences et des ressources des membres et des partenaires du guichet unique (annexe 1). À partir de cette carte et en fonction de la proximité, nous serons en mesure de diriger les besoins de MBI vers les meilleures ressources disponibles. Une procédure de communication fluide et efficace sera mise en place entre tous les membres et partenaires du guichet unique et la direction des ressources humaines de MBI.

Dans le cadre d'un mandat plus spécifique ou d'une compétence plus spécialisée, FQR pourra recourir aux autres maisons d'enseignement du Québec ou à des firmes ou consultants privés, au besoin.

Collaborer avec les ministères concernés

Les services aux entreprises (SAE) du Québec sont habitués à travailler en collaboration avec les ministères et les organismes publics. Ils connaissent les programmes de subvention et les mesures de soutien dont MBI pourrait bénéficier. Le guichet unique mettra à la disposition de MBI son réseau de contacts et proposera les stratégies de mise en œuvre des projets de formation les plus adaptés pour chacune des situations.

Exclusivité au guichet unique

Tous les projets de formations et de transfert de compétences doivent passer par le guichet unique. Chacun de ceux-ci fera l'objet d'une évaluation puis d'une proposition de réalisation qui devra être acceptée par MBI.

Lorsque le guichet unique n'est pas en mesure de répondre de façon satisfaisante aux besoins exprimés par MBI, le projet de formation sera confié à une tierce partie.

Le guichet unique en opération

Une fois que l'entente de principe sera acceptée par les deux parties, puis qu'un contrat en bonne et due forme sera conclu, le guichet unique pourra être opérationnel. Selon les besoins de MBI, ce guichet pourrait commencer ses opérations à l'automne 2018.

Les services offerts par le guichet unique

- Formations sur mesure
 - En entreprise
 - En centre de formation professionnelle
 - En situation de travail
 - En ligne mode synchrone ou asynchrone
- Formation continue
- Reconnaissances des acquis
- Stages
- Formation qualifiante
 - Formule alternance travail-étude (Duale)
 - Alternance-travail-étude
- Développement de matériel pédagogique
- Service-conseil
- Développement de programme de formation interne
- Mobilité de la main-d'œuvre
- Soutien pour la recherche de nouvelle main-d'œuvre
- Gestion de la santé et sécurité
- Transfert de compétences à l'aide du numérique
- Et tout autre mandat connexe que MBI confierait au guichet unique

Ce document présente les idées maitresses d'un guichet unique dédié aux besoins de formations, de transfert des compétences et de ressources humaines. Il constitue une entente de principe qui doit être signée par les deux parties concernées.

Un contrat en bonne et due forme devra être conclu entre MBI et FQR une fois que la mise en chantier sera officialisée.


EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ CETTE ENTENTE DE PRINCIPE, AUX LIEUX
ET DATES CI-APRÈS INDIQUÉS :


À Saguéhenay, QUÉBEC,
LE 14 juin 2018

À La Prairie, QUÉBEC,
LE 14 juin 2018

MÉTAUX BLACKROCK INC.

FORMATION QUEBEC EN RESEAU


Par : Jean Rainville, président


Par : Sylvain Petit, secrétaire-trésorier

Annexe 1

Liste des membres et des partenaires du guichet unique MBI

Membres :

- ✓ Cégep de Chicoutimi
- ✓ Cégep de Jonquière
- ✓ Cégep Saint-Félicien
- ✓ Collège d'Alma
- ✓ Commission scolaire de la Baie-James
- ✓ Commission scolaire Crie
- ✓ Commission scolaire de la Jonquière
- ✓ Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
- ✓ Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
- ✓ Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Partenaires :

- ✓ CRPMT
- ✓ Pekukamiulnuatsh Tukahikan
- ✓ Services Québec